République Française
Département de La Réunion

COMMUNE DU TAMPON
La France dans l'Océan Indien

PARC DU VOLCAN

Synthèse du bilan CNDP et réponses apportées par le maître d'ouvrage

Suite à la réunion de présentation du bilan des garants de la Commission Nationale du Débat Public CNDP du 24/08/2021 dans les locaux de la mairie en présence du comité de pilotage, plusieurs éléments ont été présentés et se regroupent dans deux volets :

-les recommandations des garants CNDP suite aux propositions des citoyens ;

-les propositions du maître d'ouvrage.

Ces éléments font l'objet des paragraphes suivants :

I Retour des garants de la CNDP

Constats des garants de la CNDP

Il a été noté que la concertation était de qualité à travers les ateliers, les réunions publiques et les questionnaires.

Une large possibilité a été donnée au public de s'exprimer sur le projet en toute transparence.

Des avis contrastés sur le projet du Parc du Volcan

- « *L'opportunité du projet a donné lieu à l'expression de nombreux avis. Cette thématique a concentré de nombreuses divergences entre les publics défavorables au projet et ceux en faveur de ce dernier. Les avis opposés au projet évoquent principalement son caractère artificiel dénaturant le site, ses impacts paysagers et environnementaux*. » p.3 du bilan des garants ;

- « [Il y a] *ceux qui argumentent que le parc constitue un bienfait pour dynamiser les Hauts de l'île, rééquilibrer les activités entre les Bas et les Hauts, et mettre en valeur la '' Porte '' du volcan tout en sensibilisant un public plus large aux enjeux environnementaux »* p.14 du bilan des garants.

Recommandations des garants de la CNDP

Droit d'information du public :

1) Continuer la communication et les échanges commencés à l'occasion de la concertation du public, sur toutes les évolutions du projet jusqu'à sa mise en œuvre.

Extrait du bilan des garants :

-d'étudier l'aspect humain et l'intégration du patrimoine culturel immatériel dans le projet ;

-d'envisager des synergies les autres équipements du territoire: avec la Maison du Volcan, qui constitue un atout complémentaire dans l'offre touristique de la Plaine des Cafres (en 2019 elle a accueilli 109 135 visiteurs) ;

-d'étudier la pertinence et la faisabilité des propositions suivantes, suggérées par le public :

- L'organisation d'une activité équestre (apprentissage, balades, randonnées), dans, et à la périphérie du projet ;
- La création d'évènements du type ''De ferme en ferme'', évoquée lors de l'atelier tourisme.

II Réponses du maître d'ouvrage au regard de la concertation du public

Le maître d'ouvrage désire travailler avec la population du secteur, et fédérer les habitants au projet. Dans ce but :

- ✓ Il a fait appel à la Commission Nationale du Débat Public pour une transparence, un droit à l'information, à la libre expression garantie des citoyens. *« C'est la première fois que la municipalité fait appel à la CNDP pour nommer des garants pour une concertation ou un débat, sauf erreur. »* p.11 du bilan des garants.

- ✓ Le maître d'ouvrage retient l'ensemble des recommandations synthétisées par les garants, issues de la participation du public.

Les réponses ont été approfondies autour de plusieurs idées maîtresses :

- ⇨ Il n'y pas d'industrie sur la commune, sa richesse ce sont ses paysages et sites remarquables ;
- ⇨ Il faut éviter l'exode rural en créant des activités économiques,
- ⇨ Il faut profiter de l'opportunité de la « future route des Hauts », liaison facilitée d'échange, entre Saint-Pierre et Saint-Benoît qui passera par le Tampon (Projet de la Région).
- ⇨ Mettre en valeur les richesses de la biodiversité de tampon,
- ⇨ Diminuer le chômage dans les hauts,
- ⇨ Equilibrer les inégalités des territoires…

La commune prend en considération ainsi les éléments suivants en raison des constats et des besoins du territoire :

►Dialogue social

Droit d'information du public

1) La communication et le dialogue avec les citoyens sont maintenus et continus. Le forum d'échange initié à travers les ateliers thématiques est assuré au travers de la mise en ligne de toutes les informations relatives au projet. Les moyens mis en place sont :
    a) une **équipe dédiée** de la cellule Grands Projets ;
    b) une information à chaque étape d'**avancements du projet** (ex. dépôt des études réglementaires retour de la MRAE, plan de financement européen, un lien sur les décisions prises en conseil municipal relatif au projet…) ;
    c) une **mise à jour** à minima trimestrielle sur le site internet spécifique depuis la concertation du public ;
    d) le bilan de la concertation sur le projet de construction des tyroliennes (objet d'une concertation du public en 2019), projet inclus dans le Parc du Volcan ;
    e) la stratégie de mise en place progressive des tyroliennes,
    Objectifs : l'information du citoyen, claire et transparente, la mise à disposition aisée de documents facile à la compréhension.

► développer la force du territoire et de son vécu identitaire

Sciences sociales, identité du territoire

2) Création d'un comité de pilotage de suivi du projet autour des sciences sociales avec une demande d'accompagnement :
   a) par des experts (historiens, anthropologues...) qui mettront en musique les points forts de l'histoire et la façon de vivre dans les hauts ;
   b) par des institutions (DEAL, Secrétariat Général des Hauts SGH, IRT …)
   c) par des professionnels ou associations (SEOR, OTI, …), les acteurs de la faune et la flore, et ceux qui en feraient la demande ;

   Objectif : créer un comité de suivi représentatif pour répondre aux sujets culturels « lontan » (ex. qu'est-ce qu'un pique-nique créole, quelles étaient les habitudes de la population à telle époque en terme alimentaire, musicale… quel bilan aujourd'hui, et comment le retranscrire avec de la sensibilité…) sur les aspects : humain / culturel / patrimonial /identitaire et authentique.

Complément d'activité

3) Complément d'activité en lien avec tous les projets en sommeil :
   a) Recueil des propositions par des professionnels du cheval ;
   b) Créer un laboratoire ou une exposition des produits locaux / de « paniers individualisés » - « paniers du parc ou package du parc »…

   Objectif : au travers de la collaboration de professionnels (SGH, Chambre d'Agriculture, IRT…), permettre la convergence des projets des Hauts vers une identification. Créer un label touristique.
   Incorporer les projets du Belvédère Grand Bassin, la Passerelle, ceux privés et tisser un lien durable et complémentaire. Développer un schéma de convivialité partagé.

« Plusieurs avis et contributions ont révélé une convergence d'idées sur l'importance à prendre en compte dans ce projet, le rapport entre l'homme, son histoire, et ses espaces de vie. Comme l'a dit un participant : « il faut remettre l'humain au cœur du projet ». p.3 du bilan des garants.

III Projet d'ampleur et questions à approfondir

Le public concerté a pu participer et poser des questions, au cours des réunions, des ateliers ou de façon anonyme sur le site internet. L'intérêt était multiple, pour un public diversifié : *« le projet a intéressé en premier lieu, les riverains habitants le lotissement les Topazes, les agriculteurs et éleveurs à proximité, les professionnels de l'hébergement, de la restauration, ainsi que ceux du tourisme. Ils s'interrogent naturellement sur l'impact des aménagements, sur le territoire, sur le paysage, l'économie, et l'environnement. »* p.12 du bilan des garants.

Les réponses du maître d'ouvrage correspondent à plusieurs niveaux de complexité et selon l'avancement des études. Il existe trois niveaux de réponse :

- Questions où les réponses techniques ont pu être apportées directement par la Mairie

*« La présence de l'ensemble des collaborateurs de la Cellule Grands Projets de la Mairie à chaque réunion et atelier était très utile pour apporter des compléments d'information, des précisions et d'enregistrer les avis et propositions faits par ces publics. » p.*13 du bilan des garants.

- Questions où les réponses sont à compléter ultérieurement en raison de l'avancement du projet

« *Certaines interrogations sont restées toutefois sans suite, probablement parce-que le maître d'ouvrage n'avait pas les informations. Il conviendrait de répertorier ces questions afin d'y apporter des réponses au fur et à mesure de l'évolution du dossier. » p.*13 du bilan des garants.

- Questions au fil de l'eau

De façon similaire au « dossier *de concertation[qui] donne une idée réaliste du projet (…), son point faible est le manque d'études annexes parce qu'en cours de réalisation » p.*13 du bilan des garants. C'est pourquoi le maître d'ouvrage n'abandonne pas le projet et répond de manière diverse sur les points suivants :

1) <u>La création d'un parc sur un modèle</u> « réunionnais » qui reste à définir : mission confiée au comité de pilotage et suivi en lien avec les sciences sociales (cf. point 2 ci-dessus) ;
2) <u>La création d'activités</u> : en collaboration avec tous les projets en sommeil (cf. point 3 ci-dessus) ;
3) <u>L'abandon de certaines installations</u> jugées inappropriées (serres, ballon captif et les tyroliennes) :

Le maître d'ouvrage **reste à l'écoute** sur ces aménagements anthropiques. Désireux de porter un projet fédérateur, engagé, aux retombées touristiques et économiques attendues, répondant aux enjeux d'un développement durable, le pétitionnaire ne peut qu'approfondir le sujet entouré de professionnels et partenaires en lien avec le parc « réunionnais » et le complément d'activités cités ci-dessus.

Les bases du projet ont été acceptées majoritairement par le public. Son amélioration et sa mise en œuvre peuvent être poursuivies, dans le fil conducteur des discussions.

IV Actions du maître d'ouvrage au regard de la concertation

Actions retenues urgentes et immédiates

Dès la première réunion publique, des inquiétudes légitimes et des doléances ont pu être exprimées par les habitants de la cité des Topazes. Les riverains craignaient que leur lotissement soit prisé et soumis encore aux difficultés. C'est pourquoi, des actions immédiates vont être mises en œuvre :

Remontées des riverains de la cité Topaze	Réponses immédiates	Date
Avancement du projet	-Concertation du public -Dynamique et écoute des citoyens par la mairie sur toutes les thématiques -Mise en œuvre pratique et progressive avec les riverains	01/07/21
Achat des habitations du lotissement par la mairie pour quel usage ?	-Absence d'extension du parc à l'intérieur du lotissement. Les aménagements sont créés dans l'espace dédié pour le projet.	/
Présence de déchets – dépôt d'ordure et nuisibles associés (rats)	-Déchets => Appel de l'autorité compétente CASUD -Traitement des déchets dès maintenant sur le site -Campagne de dératisation -Nettoyage des abords de la cité des Topazes -Lutte contre l'errance animale	08/2021 et 09/2021
Remontées des riverains de la cité Topaze	**Réponses immédiates**	**Date**
Dégradations des voiries	Réfection des revêtements de chaussées	09/2021
Gestion abusive du site « 4x4 »	-Difficulté technique à assurer une clôture sur 50 ha -Arrêté municipal en cours de rédaction pour l'interdiction de déplacement des 4x4 sur le site -Police municipale	10/2021

Sécurité	-Eclairage du lotissement -Sécurité et protection des habitations -Contrôle des activités nuisibles (braconniers)	10/2021

Tableau des actions immédiates engagées par le maître d'ouvrage

Recyclage des déchets verts

L'aménagement de site engendre des volumes parfois conséquents de déchets verts (taille, coupe, entretien de la pelouse, des branchages, des bosquets…). Dans une démarche de valorisation, ce substrat naturel vert peut être amendé pour l'emploi d'espaces verts. Sur le projet du Parc du Volcan, ce recyclage est entrepris pour valoriser une quantité non négligeable de déchets verts.

Lutte contre les espèces invasives sur 15 ha

Une action de lutte contre les EEE est programmée dès septembre 2021, en lien avec la Cellule des Grands Projets et du service Environnement. Des professionnels comme l'association AVE2M et un bureau d'étude spécialisé en écologie vont travailler sur cette action de conservation. L'enjeu est la gestion et la protection des milieux naturels et paysagers, avec la participation et le retour à l'emploi d'un public en difficulté d'insertion de 50 contrats, action forte en faveur de la biodiversité.

V/Valeur ajoutée du projet

Le projet du Parc du Volcan intègre plusieurs thématiques, dont les enjeux peuvent être différents selon les usages.

Des avis multiples du public peuvent être regroupés dans un tableau afin de les analyser.

A travers ce tableau, il s'agit de synthétiser les enjeux et les constats depuis quelques années pour les riverains et les habitants, les visiteurs, proches et éloignés du secteur.

La réponse aux enjeux est apportée en rappelant certaines contributions du public. Le projet est porteur d'identité et de valeurs à défendre.

Problématique et enjeux	Contribution du public	CONSTAT	REPONSE AUX ENJEUX	EFFET POSITIF	VALEUR AJOUTEE
Comment le territoire peut-il être attractif ?	Interrogation et doute *« Avec ce projet, les touristes vont-ils rester plusieurs jours sur la Plaine des Cafres ? »*	-Les touristes transitent par la Plaine des Cafres mais n'y séjournent pas -Beaucoup de chômage	**Le TOURISME accueillant, présent, avec des capacités d'accueil qui sont existantes**	Opportunité : éviter l'exode rural, éviter l'absence d'activité, l'absence d'emplois et la désertification des Hauts, profiter de l'axe routier «Nouvelle Route des Hauts » (Projet de la Région)	Proposer une offre touristique, dans le respect du patrimoine, alliée aux possibilités d'hébergement
Comment créer de l'emploi ?	*« Le Volcan est un site naturel exceptionnel qu'il ne faut en aucun cas dénaturer. En faire un lieu de tourisme de masse avec tout ce que cela entraine comme nuisances et dégradations sur l'environnement, n'est pas une bonne idée »* ; *-« apporter une touche "authentique" au projet en y valorisant l'esprit même de l'humain à la Plaine de Cafres, notamment les éleveurs et les animaux qui façonnent le paysage ».*	Chômage chez les jeunes	**Capter le tourisme du WE** Création par des activités complémentaires : -culturel, patrimonial et identitaire (sciences sociales) -identification géographique des Hauts (projets en sommeil, regroupés)	Atout : 120 000 visites sur la Cité du Volcan. Possibilité de créer un circuit commun entre la Cité et le site du Parc. Sur l'ensemble des projets du bassin Sud, 1 300 emplois directs[1] conçus sont estimés (1 emplois directs sous-entend 3 emplois indirects liés aux activités annexes)	Complément d'activité, ferme à ferme. Mettre en valeur les projets connexes Identité des Hauts

[1] Source : Etude Bassin Casud

Problématique et enjeux	Contribution du public	CONSTAT	REPONSE AUX ENJEUX	EFFET POSITIF	VALEUR AJOUTEE
Comment maintenir et protéger la biodiversité ?	Avis partagés : -« *Que viennent faire dans cet écosystème unique l'implantation artificielle des espèces provenant d'autres espaces de notre île ?* » ou qui considèrent que les sentiers de randonnée suffisent à découvrir la biodiversité de l'île, - et ceux qui estiment que ce projet participe à la mise en valeur et à la connaissance de la biodiversité de la Réunion.	-Richesse naturelle, -Reconnaissance de l'UNESCO =>conserver les espèces	Vitrine de la biodiversité, dans des serres à taille humaine, sans énergie (chaleur ou froid), où les personnes à mobilité réduite PMR ont accès	**Force : énergie verte, renouvelable et éco-durable** : sur les deux retenues collinaires des Herbes Blanches et de Piton Marcellin, des panneaux photovoltaïques flottants ont reçu le projet lauréat de la CRE (Commission de Régulation de l'Energie). Ils permettent une production estimée à 6MW chacune à destination de la Plaine des Cafres. Projets éco durables de retenues collinaires de grande capacité	Découverte et conservation des espèces végétales, qui parfois sans intervention humaine sont amenées à disparaître (ex. Branle vert)
Prévenir une consommation économe en eau	-*[La Réunion] doit rester telle quelle désormais et revenir sur ses valeurs que les ancêtres avaient, veiller au bien-être de ses habitants* » - *« C'est le territoire des éleveurs, des agriculteurs et des habitants, je suis pour un projet mais pas pour le parc ».*	-Equipements existants à privilégier	Répondre de façon appropriée aux usages des différents acteurs du territoire	Menace : captage d'eau et retenues collinaires citées ci-dessus (1millionde m³ au total) favorisent l'utilisation d'eau brute en faveur des agriculteurs et des besoins du Parc du Volcan	Gestion maîtrisée et équilibrée Respect des professionnels contraints par le climat et le respect des usages de l'eau

Tableau des enjeux - réponses pour la valeur ajoutée du Parc du Volcan

Conclusion.

Grâce à ses atouts naturels, le territoire du Parc est attractif. Cependant pour capter encore mieux les visiteurs dans les hauts, tant locaux que nationaux et d'ailleurs, le projet du Parc du Volcan offre une réponse éco-durable, environnementale et qui se veut créatrice d'emplois. Une adhésion des habitants sur le développement et le tourisme durable sont donc essentiels pour

rendre cet espace le plus conviviale possible. Ce Parc doit faire cohabiter des enjeux environnementaux et économiques. Des actions pour un dialogue environnemental et socio-culturel constructifs sont entamés. Il est opportun de réunir les acteurs qui dynamisent et impactent le Parc. Une méthodologie axée sur le terrain est privilégiée afin de comprendre véritablement cet espace et d'approfondir les questions abordées lors des ateliers thématiques.

La concertation a permis aux habitants de s'exprimer. Le dialogue à travers les ateliers thématiques est poursuivi pour favoriser la force du territoire et son vécu identitaire. La commune propose la mise en œuvre du Parc du Volcan pour une appropriation par les Cafriplénois, les habitants des Hauts et des réunionnais.